Image not found or type unknown

Successions d arriere grand parents

Par **FREDFRANCLO**, le **22/09/2013** à **22:21**

bonjour
mon arriere grand mere possedait des terrains elle est decedee en 1997 elle avait une fille unique (ma grand mere) qui est decedee en 2006 elle meme avait un fils unique (donc mon pere) lui meme decede au mois de septembre de cette annee je me retrouve dons en possession des actes de propriete ainsi que les releves cadastraux de ces terrains je me suis renseigne aupres de la mairie d ou dependent ces parcelles pour savoir a quel nom elles etaient actuellement.il s avere qu ils sont toujours au nom de mon arriere grand mere je desirerai savoir comment cela va se passer et combien cela va t il couter pour recuperer ces terrains.je vous remercie par avance

Par **isa58632**, le **23/09/2013** à **20:00**

Bonjour,
Vous devriez voir auprès du notaire qui a réalisé la succession de votre grand mère ou avec celui qui va réaliser la succession de votre père.
En principe, c’est à l’administration fiscale d’apporter la preuve qu’un bien a été oublié dans une déclaration de succession et de justifier de la valeur retenu pour ce bien.

Par **FREDFRANCLO**, le **24/09/2013** à **17:17**

merci pour votre reponse mais a ma connaissance aucun notaire ne s est occuppe de cette succession depuis le dece de mon arriere grand mere

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés